



## **Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale (SRIAS) de la Région Grand-Est**

### **Déclaration liminaire de la CGT à la SRIAS du 3 octobre 2022**

Aujourd'hui se réunit à Metz la seconde réunion annuelle de la SRIAS de la Région pour 2022 ; la CGT profite de cette réunion pour vous rappeler quelques-unes de ses revendications en matière d'action sociale interministérielle :

- **Élargir les CESU sur des tranches d'âges complémentaires,**
  
- **Agir d'urgence et avoir une nouvelle politique en faveur du logement des jeunes entrant aujourd'hui dans la fonction publique avec des salaires ne permettant plus de se loger sur un marché beaucoup trop cher et avec une inflation galopante,**
  
- **Mieux informer les retraités pour un accès aux offres de la SRIAS. Ces catégories de personnes, dont les plus âgées et les veuves et les veufs (dont les pensions de réversions sont souvent très basses) sont aujourd'hui, les moins informées en raison de la généralisation de l'usage unique des nouvelles technologies.  
Des moyens supplémentaires sont nécessaires pour agir efficacement vers ce public qui a droit aux prestations interministérielles mais qui n'y accède pas,**
  
- **Augmenter d'urgence les crédits en matière de restauration collective au regard de la hausse des prix des denrées alimentaires, de la hausse historique de 9 centimes d'euro de la prise en charge de l'employeur public et de la revalorisation de l'indice de référence permettant l'accès à cette prestation.**

Au-delà des 2 orientations proposées par Mme la sous-directrice des politiques sociales et de la qualité de vie au travail en matière d'actions organisées par la SRIAS (champ du handicap et champ de la jeunesse). Orientation que la CGT soutient pleinement avec le souhait de la généralisation de référents handicaps.

**Pour la CGT, les 4 points ci-dessus revêtent une importance particulière.**

**Ils font partis des sujets à traiter d'urgence.**

Notre instance régionale (la SRIAS G-Est) se doit de jouer pleinement le rôle qui est prévu dans les textes la régissant en se donnant les moyens pérennes et à la hauteur des enjeux de 2022 pour fonctionner.

Par ailleurs, notre organisation syndicale se permet de critiquer l'absence de transparence dans les choix faits par la responsable de la Plate Forme régionale d'appui interministériel à la gestion des Ressources Humaines (PFRH) en matière de petite enfance : le recours à la sous-traitance pour répondre aux besoins nouveaux (cette sous-traitance nécessite de gérer ce sous-traitant et vérifier ses prestations ce qui entraînera de fait une charge de travail supplémentaire pour le correspondant administratif de la PFRH)

Même si la PFRH « a exploré toutes les options possibles » (et a décidé...). Pour la CGT, cette surcharge n'a pas été évaluée correctement : en particulier la rédaction d'un cahier des charges adapté à la SRIAS Grand-Est et aux contraintes locales, réunions de cadrages et suivi du prestataire, vérification de la qualité des dossiers, suivi des services faits...

Il est indéniable que l'État encourage ses structures régionales à recourir aux prestataires privés pour assurer beaucoup de ses missions et en particulier celles relatives aux demandes de places en crèches (c'est pour la CGT une façon pour liquider des emplois de fonctionnaires et au passage transférer la charge au budget de l'action sociale). La CGT n'admet pas la méthode choisie par la PFRH en juin dernier pour imposer sa vision du dossier. Un débat sur le sujet doit avoir lieu en plénier en pleine connaissance des charges restantes sur la structure.

La sous-traitance se doit d'être encadrée et ce n'est pas un mi-temps ou l'apprenti recruté en septembre 2021 (s'il est encore sous tutelle de la PFRH de Strasbourg) qui pourra assurer cette mission. Votre choix de vous positionner comme région test en la matière vous appartient. Mais la CGT vous rappelle que c'est à vous et avec les faibles moyens humains dont vous disposez de l'assumer.

**Notre organisation syndicale maintient que des effectifs statutaires sont nécessaires pour assurer cette mission de A à Z. Le recrutement supplémentaire de 2 ETP à temps plein est aujourd'hui nécessaire pour assurer cette mission petite enfance en régie ainsi que pour satisfaire aux urgences rappelées ci-dessus.**

*Les représentant·e·s de la CGT à la SRIAS Grand-Est :*

*Sylvie LANGENBACHER – CGT Finances*

*Christophe GOURMELEN – CGT Finances*

*Corinne PUBLICOL-LAMBLA – CGT Justice*

*J-Marie PADOVAN – CGT Équipements Environnement*

